



BULLETIN MUNICIPAL

Vivre à

TUGERAS-SAINT-MAURICE

Décembre 2019



#SOMMAIRE

L'Actif de notre commune

Mot du Maire	Page n° 3
L'histoire de notre commune.....	Page n° 4
Urbanisme et Voirie.....	Page n° 5
Eglise et Cimetière de Saint Maurice de Laurençanne.....	Page n° 6
Eglise de Notre Dame de l'Assomption et cimetière de Tugéras	Page n° 7
Locations et bâtiments communaux.....	Page n° 8
Ecole.....	Pages n° 9 et 10
Fleurissement.....	Page n° 11
Passage du SIVOS en RPI.....	Page n° 12
Finances.....	Page n° 13
Cérémonie du 8 mai et 11 novembre 2019.....	Page n° 14
RGPD et REZO POUCE.....	Page n° 15
Ordures Ménagères	Page n° 16
Elections municipales	Page n° 17
La Source	Page n° 18
Gym et Santé	Page n° 19
ACCA	Page n° 20
Détente et Loisirs	Page n° 21
Aides aux jeunes	Page n° 22
Page de jeux	Page n° 23

VŒUX DU MAIRE
Vendredi 3 Janvier 2020
à 18h30
Salle des Fêtes

Le verre de l'amitié
vous sera offert

2

LE MOT DU MAIRE

Madame, Monsieur, Chers concitoyens, administrés et amis

A l'aube de cette nouvelle année, je vous souhaite tous mes meilleurs vœux pour 2020.

Que cette nouvelle année puisse vous apporter, la santé, le bonheur, la réussite et la réalisation de vos plus beaux projets.

Aujourd'hui, voilà maintenant trois ans et demi que j'ai été élu, pour cette deuxième période d'un mandat qui s'achève au mois de mars 2020.

Pour cela, je vous remercie de m'avoir accordé toute votre confiance.

Pendant ces quelques mois et cette année qui vient de s'écouler, le Conseil Municipal et moi-même avons réalisé beaucoup de choses, mais il reste encore énormément à faire.

Je dois remercier avec tout mon respect et toute ma gratitude tous ceux qui ont œuvré avec moi, je citerai notre si dévouée et charmante secrétaire, mes adjoints et tout le conseil mais aussi les agents techniques et tous ceux qui nous ont soutenus pour conserver notre école.

Malgré mon éloignement et mon absence pour raison de santé, tous les élus ont été présents et ils ont bien travaillé pour servir avec dévouement et bienveillance.

Ce petit bulletin annuel vous expliquera en détail ce que nous avons entrepris en 2019.

Il y a encore tellement de belles choses à réaliser pour notre petite commune que nous aimons tant et où il fait si bon vivre, notamment pour l'environnement, le fleurissement ainsi que les activités associatives.

Sachez que seul on ne peut rien faire, seulement l'union, de tous peut déplacer des montagnes et rendre possible l'impossible.

Pour ceci nous devons croire et rester vigilant pour que toute espérance accompagne notre bonne volonté dans la force et la conviction.

Bonne année à vous tous.

B. GUIGNARD, votre maire dévoué.



L'HISTOIRE DE NOTRE COMMUNE

Tugéras Saint-Maurice est une commune du sud-ouest de la France, située dans le département de la Charente-Maritime (région Nouvelle-Aquitaine) et considérée en Zone de Revitalisation Rurale.

Ses habitants sont appelés les Tugérassiens et les Tugérassiennes.

La commune est traversée par le ruisseau la Laurençanne qui se jette dans la Seugne, elle-même alimentant la Charente.

Les 362 habitants du village de Tugéras Saint-Maurice vivent sur une superficie totale de 14 km² avec une densité de 25 habitants par km² et une moyenne d'altitude de 80m. La population est en hausse par rapport à 2016 (327 habitants).

La moyenne d'âge est comprise entre 60 et 74 ans et il y a 53,7 % d'actifs sur la commune.

La nature du sol est argilocalcaire pour les $\frac{3}{4}$.

Le 31 décembre 1974 la commune de Tugéras fusionne avec celle de Saint-Maurice-de-Laurençanne. La nouvelle commune ainsi créée prend le nom de Tugéras-Saint-Maurice.

L'opération est officialisée par une parution au Journal officiel le 24 janvier 1975.

URBANISME

2019 fut une année forte en dossiers d'urbanisme instruits :

- 6 permis de construire
- 4 déclarations préalables de travaux
- 30 certificats d'urbanisme

Nous vous informons également que nous avons déposé notre projet de carte communale auprès des services décisionnaires et que celui-ci a fait l'objet d'un avis défavorable. En effet, la surface des secteurs en zone constructible était trop importante. Il nous a donc fallu diminuer avec les conseils du cabinet d'architecture engagé pour cette mission.

Le dossier est en cours d'instruction. Nous ne manquerons pas de vous tenir informer des suites données.

Suite à l'arrêté de péril imminent pris en 2015 pour le bâtiment situé 6 rue des fleurs dans le bourg de Tugéras, l'expert a demandé une démolition totale du bien. Après accord du juge en août dernier, des devis sont en cours pour cette intervention.

VOIRIE

Cette année encore les volontaires M. Franck Deslauriers, les agents de terrain et Monsieur le Maire, ont étendu 15 Tonnes d'enrobé à froid. Selon la nouvelle stratégie (travail par secteur), cette tâche a été effectuée en un temps record de 3 jours en fonction de la carte des priorités données au service du syndicat de la voirie pour le point à temps. Ces travaux ont coûté respectivement 1 249 € et 3 999 €.

En ce qui concerne la route « Chez Paillé » dont l'état est très dégradé, comme nous l'expliquions déjà l'année dernière, remblayer les trous ne suffit plus. Nous avons fait un essai, un « emplâtre » plus épais sur une vingtaine de mètres aux endroits les plus dégradés. Nous suivons cet hiver son évolution afin de savoir si cette stratégie de réfection est à poursuivre ou non. Nous ne pourrions malheureusement assumer financièrement une réfection totale de cette voie.

La sécheresse exceptionnelle de cet été a largement contracté les argiles, notamment autour de la Laurençanne. Ainsi, à l'abord des ponts, les déformations de chaussées se sont accentuées. Ces tassements ont déjà été signalés l'année dernière aux services départementaux. Nous devons certainement réitérer notre demande.

Le 3 Novembre 2019, la première tempête hivernale Amélie nous a rappelé la puissance de « mère nature ». Ainsi, malgré les élagages des années passées, 3 arbres sont encore tombés sur les voies (route de Fontaine, à la Gobelle et à Bourseau). Ils ont été rapidement déblayés.



Les services EDF ont eux aussi été réactif en changeant dès le lendemain un poteau cassé à St Maurice. Au lieu-dit Chez Renauleau, des bas-côtés dégradés ont été consolidés. Un administré a mis du calcaire et les agents communaux l'ont compacté. Là, comme ailleurs, avec les temps pluvieux, il faut maintenir la vigilance.



Quelques pancartes abimées vont être remplacées. Ces dégradations sont inacceptables.

Nous tenons à signaler certains comportements irresponsables, notamment la vitesse très excessive parfois constatée en voiture ou en moto en plein bourg. L'installation de chicanes ou ralentisseurs nous a été demandée. Ce sont des obstacles à la circulation, l'idéal serait de pouvoir s'en passer... Nous rappelons que dans l'entretien et l'aménagement des routes, le Conseil Municipal et le Maire en particulier doivent essayer par leur action de protéger la population et de limiter les risques d'accident.

Nous vous rappelons donc que Monsieur le Maire n'hésitera pas à utiliser son pouvoir de police municipale si besoin pour assurer votre sécurité.

PENSEZ AUX AUTRES, ROULEZ RAISONNABLEMENT.

EGLISE DE SAINT MAURICE DE LAURENCANNE

Cette église est dédiée à Saint-Maurice, chef de la légion thébaine, composée de soldats chrétiens qui furent massacrés par l'empereur Maximien Hercule au IV^e siècle. Elle est construite sur un plan rectangulaire très simple.

La nef unique mène, après la descente de quelques marches, jusqu'au chevet droit percé d'une petite baie.

L'église dans son ensemble a beaucoup souffert. Les parties hautes ont été abattues à une période antérieure. En effet, les voûtes du chœur et de l'avant-chœur ont disparu, mais il en reste les amorces et les faisceaux de colonnes de style gothique.

On peut observer des graffiti sur la façade ouest de l'église, dont un bateau et une tête assez bien conservés.

Cette façade est de style roman, avec son portail à trois voussures en plein cintre, flanqué de chaque côté d'un arc aveugle.

Il y a dans la nef, l'entrée d'un souterrain en partie accessible, donnant sur deux salles qui durent servir de refuge aux temps anciens.

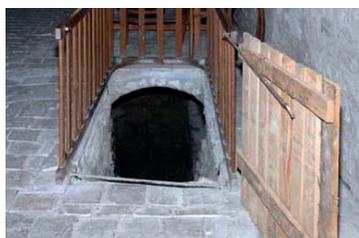
On remarque deux enfeus au nord et au sud de la nef.

Le clocher de forme octogonale est couvert d'une flèche en ardoise et abrite une cloche en bronze datée de 1629.

Souterrain-refuge, découvert le 8 février 1969.

Des travaux seront à prévoir :

- État du sol moyen
- Crépis à surveiller
- Peinture de la porte d'entrée....



CIMETIERE DE SAINT MAURICE DE LAURENCANNE

Nous vous rappelons qu'une procédure de reprise des concessions est en cours depuis maintenant 1 an. Nous avons besoin d'un maximum de renseignements pour retrouver les familles de nos anciens disparus.

Le 14 Novembre dernier, une réunion publique a été organisée au cimetière pour le lancement d'une nouvelle procédure plus complète que la 1^{ère} car nous n'avons plus aucune place et nous souhaitons conserver nos cimetières en bon état.

Nous comptons sur votre aide !



EGLISE DE NOTRE DAME DE L'ASSOMPTION

Sur un territoire habité dès la Préhistoire, l'église construite au XIIème siècle et dont il reste plusieurs chapiteaux historiés fut en partie détruite en 1574, au moment des guerres de Religion.

Elle est dédiée à Notre-Dame de l'Assomption et de la Consolation.

Ce dernier vocable attestant l'existence d'une très ancienne confrérie de Notre-Dame de Consolation établie dans l'église de Tugéras.

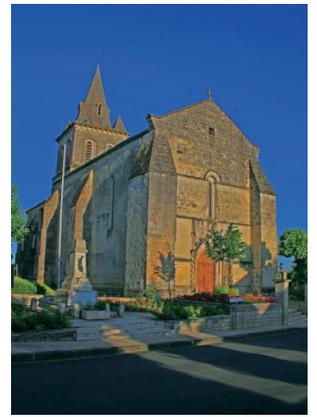
Un carme de Jonzac desservant la paroisse de Tugéras de 1600 à 1621 le confirme explicitement.

On peut encore noter que, deux siècles plus tard, cette paroisse fut la première à recevoir les missionnaires diocésains institués à Saintes en 1820, avec l'approbation de l'évêque de l'époque, Mgr Paillou et de son vicaire général le vénérable Père Baudouin...

Longue histoire du passé où s'enracine le présent !

Il est donc primordial de maintenir notre patrimoine et de le restaurer.

C'est pourquoi une étude de diagnostic des travaux a été réalisée pour un total de 10 800 € TTC et une seconde étude est en cours pour la rénovation de la coupole (4 320 € TTC). Le diagnostic annonce 3 phases de travaux pour un coût qui s'élèverait à 340 573,20 € TTC. Des subventions seront sollicitées pour connaître notre capacité de financement. L'église est donc toujours fermée jusqu'à nouvel ordre. Nous nous excusons de la gêne occasionnée.



CIMETIERE DE TUGERAS

Le cimetière compte au total 170 places dont une dizaine seulement de disponible.

Nous vous informons que des cases de columbarium sont disponibles également.

Beaucoup de demandes de concessions ont été reçues en 2019.

Nous avons une partie de la parcelle du cimetière qui est cultivée par un administré, mais nous pourrions la récupérer l'année prochaine pour prévoir un agrandissement.



LOCATIONS

La commune de Tugéras St Maurice comptabilise 3 logements communaux actuellement loués de 240€ à 474 €/mois :

Dans le bourg de St Maurice :

- Route de Fontaine dans le bourg de St Maurice, 60 m²+dépendance

Dans le bourg de Tugéras :

- Rue du Prieuré, 90 m²
- Rue du Presbytère, 120 m²

Un projet est en cours pour la rénovation du logement rue du Prieuré à l'étage. Ce dossier est prêt, la décision finale appartiendra au prochain conseil.

BATIMENTS

La maison de l'énergie nous a transmis une étude multi-énergies pour l'installation d'une chaufferie collective pour plusieurs bâtiments appartenant à la commune. La solution de la géothermie serait la plus avantageuse sous réserve de l'obtention de subventions.

Le logement de l'ancienne poste a été mis à disposition gracieusement aux associations communales avec 4 locations offertes par an à la salle des fêtes en contrepartie de la suppression de subventions annuelles. Des radiateurs électriques d'appoint ont été mis à disposition. Un devis pour l'installation d'un chauffe-eau est en attente.

Le bâtiment de l'ancienne poste quant à lui nécessite de gros travaux de réfection intérieure et extérieure. Pourquoi ne pas penser à y déplacer les bureaux de la mairie et de l'agence postale pour un meilleur accueil des usagers et surtout pour avoir de bonnes conditions de travail et de confidentialités. Cela reste une idée que nous avons.

Les travaux d'aménagement de l'atelier municipal des agents communaux rue du vivier sont terminés. Le véhicule de la commune a fait l'objet de petites réparations mais il répond toujours aux exigences réglementaires.

La salle des fêtes fait partie des bâtiments essentiel à la vie de la commune, pour l'accueil des habitants et des personnes venant de l'extérieur ainsi qu'aux associations locales. Elle est entretenue par Mme MONTAUZIER Virginie dont vous nous donnez de très bon retours sur ses prestations. Quelques réparations et modifications ont été apportées en 2019 notamment sur la VMC, les rideaux qui sont neufs et la pose d'un défibrillateur dont une formation a été donnée aux administrés présents et nous les remercions de leur présence.

Le lave-vaisselle a posé quelques problèmes. Il faudra peut-être prévoir de le changer.

Nous vous informons qu'en tant qu'habitant de notre commune, vous bénéficiez d'un tarif préférentiel pour louer notre salle.

Nous vous rappelons toutefois que la réservation est effective dès lors que nous avons les chèques de caution et le contrat signé. Aussi, notez que les dates sont réservées annuellement au premier qui en fait la demande.

Des tables et des chaises peuvent être prêtées occasionnellement. Le stockage a été modifié pour une meilleure manipulation de celles-ci.

ECOLE

L'école de Tugéras St Maurice se présente comme suit :

- Un bâtiment général comprenant la cantine et la classe des maternelles
- Un préfabriqué pour la classe des CP ;
- Une salle de motricité,
- Une bibliothèque.

Pour la rentrée scolaire 2018-2019, l'école de Tugéras-Saint-Maurice a accueilli 38 élèves allant de la petite section (PS) au cours préparatoire (CP), 2 maîtresses : Mme Hirtzig, enseignante de la classe GS/CP et Mme Suarez, directrice de l'école et enseignante de la classe PS/MS.

Comme chaque année les enseignantes ont pu compter sur le personnel communal Mme Plat (ATSEM), Mme Gouin qui surveillait la pause du midi et Mme Morandière (cantinière de l'école).

Début janvier, l'école est repassée sous la responsabilité de la commune et les élèves ont participé à plusieurs projets : des activités de cuisine, la semaine de la maternelle, des sorties, le fleurissement de la commune.

A la rentrée scolaire 2019-2020, Mme Hirtzig a été remplacé par Mme Micou.

Avec 44 enfants à la cantine tous les midis depuis septembre 2019, le Conseil Municipal a anticipé en accord avec la cantinière, la mise en place d'un second service de repas après les vacances de la Toussaint.

Il a donc fallu recruter Mme PIRONDEAU Priscilla 6h/semaine pour la surveillance des enfants pendant la pause méridienne.

Un devis a été demandé pour l'installation d'un tableau numérique. Une subvention sera sollicitée pour confirmer ou non ce projet.

Le chauffe-eau de la cantine à bout de souffle sera changé pendant les vacances scolaires de Noël.

A chaque sortie, les enfants ont fait un résumé des activités sous forme de dictée à l'adulte.

JOURNEE AU ZOO DE LA PALMYRE

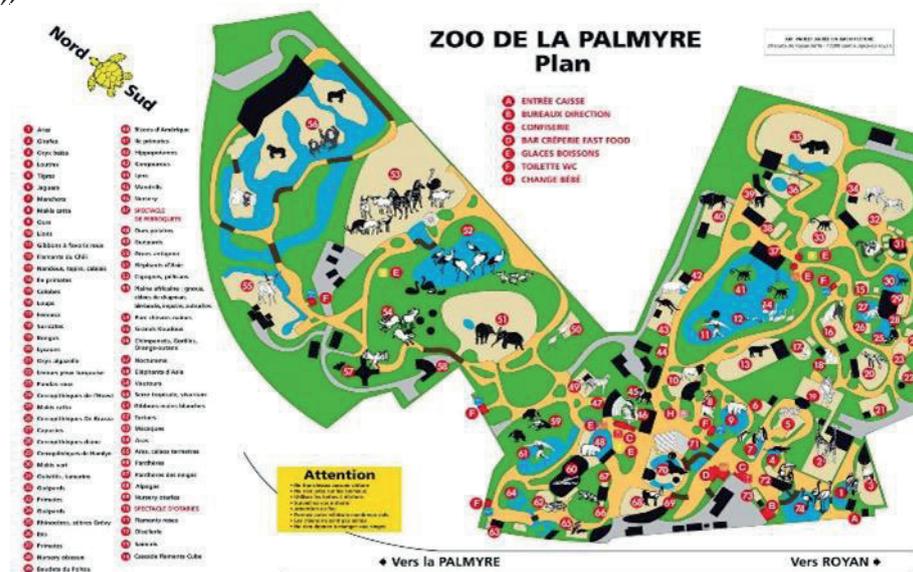
Le lundi 24 juin 2019 (texte dicté par les élèves)

« Plus tard dans l'année, en juin, nous sommes allés au ZOO de la Palmyre dont les entrées ont été prises en charge par l'association des parents d'élèves et le transport par la mairie.

Le matin on a pris le bus après avoir mis le bracelet et le badge avec le prénom et on est passé aux toilettes.

Le bus c'était long en plus dans le bus il y a Jeanne qui a eu mal au ventre et Nila aussi. Elles sont allées s'asseoir devant dans le bus. Après dans le bus c'était encore un peu long et on est arrivé au ZOO. »

Voici le plan :



« En arrivant, on est allé aux toilettes puis on s'est assis sur les marches pour voir le spectacle des otaries. Le monsieur il parlait avec un accent c'était trop drôle. Mais le spectacle était bien et l'otarie a mouillé plein de personnes et a mangé plein de poissons. Après on est retourné aux toilettes, on a bu de l'eau et c'était l'heure de manger : Puis on a commencé par la girafe on lui a donné du pop corn. Ensuite on a vu : un tigre, le lion il était endormi et aussi on a vu des singes et des gorilles. On a aussi vu des loutres, des éléphants, des zèbres et chauves souris mais c'était dans le noir. On a aussi donné à manger aux chèvres. Y avait plein d'animaux et des fois ça sentait pas bon. Et après on a vu les tortues mais avant y avait les serpents et le crocodile et les oiseaux. »



FLEURISSEMENT

Cette année, la mairie a proposé aux élèves de l'école de Tugéras-Saint-Maurice et à l'ensemble des habitants de la commune de participer au fleurissement de la commune accompagné d'une chasse aux œufs de Pâques.

Voici le résumé des enfants de l'école sur cette activité réalisée le mardi 30 avril 2019 :

« Aujourd'hui nous avons planté des fleurs dans la commune avec des grandes personnes qui vivent à Tugéras St Maurice. Le matin les petites sections et les moyennes sections de maîtresse Jessica qui ont planté des fleurs devant l'école et dans plusieurs endroits de la commune et l'après-midi c'était la classe des grandes sections et des CP de maîtresse Manon qui a plantait les fleurs à la salle des fêtes. Le matin après les étiquettes et la date nous sommes sortis de l'école par le portail et on a fait 2 groupes les petites sections avec maîtresse Jessica et les moyens avec Céline.

On a creusé des trous avec des petites pelles et on a mis les fleurs dans le trou et en plus aussi après on a remis un peu de la terre par-dessus et on a appuyé pour bien mettre la fleur. Il y avait des grands qui nous ont aidés. Après on est retourné à l'école pour aller aux toilettes et après on est partis à la salle des fêtes et on a fait un pique-nique offert par la mairie à tous les enfants. La classe de maîtresse Manon est venue avec nous.

Et en plus après on fait la chasse aux œufs de Pâques c'était trop bien il y avait plein d'œufs en chocolat. Puis la classe de maîtresse Jessica est retournée à l'école et la classe de maîtresse Manon a mis les fleurs dans l'herbe de la salle des fêtes de Tugéras St Maurice. » Une très bonne année scolaire.

Nous avons passé une agréable journée sous le soleil et nous remercions tous les bénévoles présents : Christiane, Nicole, Carole, Brigitte, Pascal, les agents : Christophe et Jean-Christophe, les institutrices, Céline et Camille, Sylvie qui a préparé le pique-nique à tout ce petit monde, sans oublier nos jeunes jardiniers en herbe qui n'ont pas hésité à mettre les mains dans la terre pour réaliser les plantations, ainsi que Monsieur le Maire. Nous espérons renouveler cette expérience l'année prochaine.

Malheureusement, la météo n'a pas été clémente les jours suivants et certains plants ont souffert de ces petites gelées. Ensuite nous avons eu un été très chaud et même caniculaire.

Malgré cela, cette année nous avons tout de même eu de beaux timbres fleuris.

Cette année, le jury des villes et villages fleuris n'est finalement pas passé, ce qui nous laisse un peu plus de temps pour mettre en place les consignes qui nous ont été suggérées.

Comme évoqué dans le dernier journal communal, la commune a déplacé certains timbres afin de les regrouper et de faciliter le travail des agents communaux lors de la période estivale pour les arrosages.

Les tables et les bancs ont été commandés, livrés et seront prochainement installés dès que les plateformes seront coulées.



PASSAGE DU SIVOS EN RPI

Depuis le 1^{er} janvier 2019, les travaux d'investissement du bâtiment de l'école ne sont plus pris en charge par le SIVOS mais par la Commune.

Nous avons engagé cette année la réfection des menuiseries de la salle de motricité pour 10 945,85 € HT et l'installation d'une rampe d'accès

PHOTO AVEC RAMPE

Le plancher du préfabriqué avait subi une réfection en 2017. La cause des dégradations a été imputée au vieillissement.

Cependant, le même problème revient 2 ans plus tard... Il s'avère que finalement les écoulements des climatisations apportés de l'humidité à proximité du plancher. L'entreprise Kiloutou a réparé cette anomalie et le plancher a été refait en VIROC, un matériau en bois ciment beaucoup plus résistant et garanti 10 ans. La question se pose pour mieux protéger les 2 portes contre les infiltrations dues à la pluie quand il y a du vent. Ces travaux nous ont été facturés 6 700 € HT.

Face à l'épisode de canicule de juin 2019, nous avons acheté des brumisateurs pour 560 € HT.

Pour la rentrée scolaire, nous avons changé le piano de cuisson de la cantine pour 2 650 € HT.

Pour fonctionner, l'école a dû dépenser 54 428,45 € TTC et prévoir des recettes à hauteur de 11 282,50 € TTC au titre des participations des parents à la cantine).

Hors du budget normal de fonctionnement, nous avons fourni une enveloppe budgétaire supplémentaire :

- 457 € : participation du transport pour le voyage de fin d'année au Zoo de La Palmyre ;
- 658 € : tapis de jeux pour la salle motricité;
- 500 € : des cadeaux de Noël (vélos, livres).

Nous avons aussi rencontré les communes dont les enfants sont scolarisés à Tugéras St Maurice et nous leur avons présenté notre budget en toute transparence.

Les conventions sont en cours de signature pour une participation aux frais de fonctionnement purement scolaire à hauteur de 896,59 €/élèves et 1 355,11€ /élèves en y ajoutant le périscolaire (frais de fonctionnement cantine + transport scolaire).

FINANCES

Investissements 2019

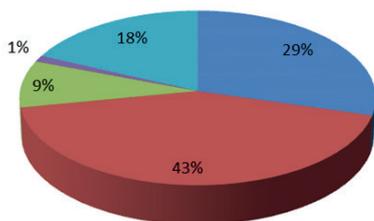
Nous avons réalisé les travaux de voirie suite à l'écroulement de la chaussée devant la Mairie. Il a fallu, suite aux dégâts observés, remplacer plusieurs buses pour un total de 2 691,98 € HT

Nous avons installé une cuve à fioul aux normes dans le nouvel atelier municipal pour 530 € HT.

Les rideaux de la salle des fêtes ont été changés pour 5 741,74 € HT.

Le changement des menuiseries et les peintures dans le logement communal rue du presbytère ont été enfin réalisés pour un total de 9764,29 € HT.

Dépenses Fonctionnement 2019



■ Charges à caractère général (eau, électricité, combustibles, entretien voirie et bâtiments, maintenance...)

■ Charges de personnel

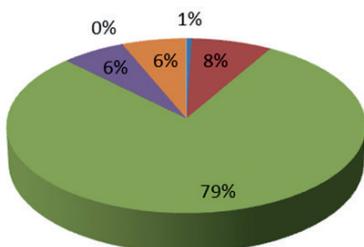
■ Indemnités élus et participations aux syndicats

■ Amortissement chaudière école

■ Résultat excédentaire

Dépenses de fonctionnement		
Chapitre	Désignation	Montant
011	Charges à caractère général (eau, électricité, combu	70 979,65
012	Charges de personnel	102 625,08
65	Indemnités élus et participations aux syndicats	21 041,06
042	Amortissement chaudière école	2 850,00
	Résultat excédentaire	43 682,27
	TOTAL DEPENSES	241 178,06

Recettes Fonctionnement 2019



■ Remboursement frais de personnels

■ Redevances, Agence Postale, versement cantine

■ Dotations, subventions, impôts et taxes

■ loyers communaux

■ Produits financiers

■ Redistribution trésorerie suite dissolution sivos et remboursement sinistres

Recettes de fonctionnement		
Chapitre	Désignation	Montant
013	Remboursement frais de personnels	1 371,40
70	Redevances, Agence Postale, versement cantine	18 950,53
74	Dotations, subventions, impôts et taxes	190 595,98
75	loyers communaux	15 030,19
76	Produits financiers	4,35
77	Redistribution trésorerie suite dissolution sivos et r	15 225,61
	TOTAL RECETTES	241 178,06

CEREMONIE DU 8 MAI 2019

Comme tous les ans, la commune a célébré la fin de la deuxième guerre mondiale le 8 mai 2019 au pied de la stèle à St Maurice.

Après lecture des lettres de Monsieur le Maire et de Madame la Secrétaire d'Etat, les gerbes ont été déposées.

Le verre de l'amitié a clôturé cette journée. Merci aux participants



CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE 2019

La cérémonie du 11 Novembre s'est déroulée au monument aux morts de Tugéras. Quelques administrés et les élus se sont retrouvés en cette occasion du souvenir.

REPAS DES ANCIENS DU 24 NOVEMBRE 2019

Le repas a connu une baisse de convives cette année mais un retour positif en est tout de même ressorti. Le partage, la joie et la bonne humeur de tous sont appréciés par l'équipe municipale.

Nous renouvèlerons ce moment l'année prochaine !



RGPD (Règlement Général de la Protection des Données)

Nous vous informons qu'avec l'aide de la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés), nous avons l'obligation de sécuriser vos données d'état-civil transmises lors de vos besoins administratifs.



Pour cela, vous comprendrez que l'état-civil répertorié tous les ans n'est pas communiqué dans ce bulletin. Lors des prochains événements, un accord écrit devra nous parvenir pour leur publication. (naissances, baptêmes, mariages, pacs, décès)

REZO POUCE ARRIVE EN HAUTE SAINTONGE !



C'est le premier réseau d'autostop organisé et sécurisé en France. Il est proposé par la Communauté des Communes de la Haute Saintonge et l'Ademe, n'hésitez pas à utiliser ce dispositif pour vos déplacements, c'est facile et sécurisé !

Passagers et conducteurs doivent s'inscrire en mairie ou sur le site internet rezopouce.fr.

Une charte de bonne conduite doit être signée et une pièce d'identité vous sera demandée afin de participer à la sécurisation du réseau. Vous recevrez ensuite par courrier un kit de mobilité dans lequel vous trouverez toutes les informations pratiques. Des panneaux de prise en charge de passagers seront implantés sur la commune mais aussi sur toute la Haute Saintonge en 2020 !

Rezo Pouce est aussi ouvert aux adolescents à partir de 16 ans, à condition de fournir une autorisation parentale et la carte d'identité du représentant légal.

Grâce à l'application Rezo Pouce, vous pourrez entrer en contact avec d'autres usagers à 15 kms alentours. Elle permet également d'organiser ses trajets jusqu'à 24 heures à l'avance, ainsi que de créer des groupes d'intérêts (travail, sport...)

3 arrêts sur le pouce à Tugéras Saint Maurice seront implantés en 2020 !

1- EGLISE DE ST MAURICE

2- EGLISE DE TUGERAS

3- SALLE DES FETES



ho ho ho !!!
FLASH info
du Père Noël
Spéciale fêtes de fin d'année

les bonnes résolutions pour
bien commencer la nouvelle année !

à déposer en Déchèteries

- ~ Sapins ou sapins artificiels
- ~ Guirlandes électriques
- ~ Boules et guirlandes de Noël
- ~ Les filets de sapin
- ~ Les vieux jouets et appareils électriques
- ~ Polystyrène
- ~ Piles et batteries usagées
- ~ La bourriche d'huîtres en bois, cageots...

~ Pour éviter D'ENCOMBRER LES BACS JAUNES
 déposer les cartons en déchèterie.

à déposer dans les sacs jaunes

- ~ Papiers cadeaux
- ~ Boîtes et alvéoles de chocolat
- ~ Emballages plastiques
- ~ Petits cartons (sans fenêtre plastique)

à déposer dans les sacs noirs

- ~ Bolduc, rubans cadeaux
- ~ Verres et assiettes jetables
- ~ Serviettes en papiers, mouchoirs et essuie-tout
- ~ Nappes en papier

Ces bonnes résolutions de tri sont complémentaires aux consignes habituelles.

www.haute-saintonge.org/cadre-de-vie/dechets

CITEO
 Cap'nergie
 HAUTE-SAINTEONGE

Nous en profitons pour rappeler **les incivilités de certains dans les bois de notre commune !**
 Vous trouverez ci-dessous les horaires de déchetteries, merci de les utiliser !

ARTHENAC	GUITINIERES	MONTENDRE
Les Fonts Blanches 17520 ARTHENAC Tél : 05 46 49 79 90	6, Route Pont Richaud 17500 GUITINIERES Tél : 05 46 48 32 81	ZI. Du Lézard 17130 MONTENDRE Tél : 05 46 49 08 78
Ouverte : Lundi, Mercredi, Vendredi et Samedi De 9h à 12h30 et de 14h à 17h30	Ouverte : Lundi au Samedi De 9h à 12h30 et de 14h à 17h30	Ouverte : Lundi au Samedi De 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

ELECTIONS MUNICIPALES

CANDIDATS :

Les dépôts des déclarations des candidatures à la sous-préfecture sont **jusqu'au 27 février 2020 à 18h pour le 1^{er} tour** et le cas échéant **le 17 mars 2020 à 18h pour le 2^{ème} tour.**

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2020

15 ET 22 MARS 2020



ELECTEURS :

L'inscription sur la liste électorale est possible **jusqu'au 7 Février 2020 !**

Élections Européennes

DIS-MOI QUI PEUT VOTER ?

LES PERSONNES D'AU MOINS 18 ANS

LES PERSONNES DE NATIONALITÉ FRANÇAISE

LES CITOYENS EUROPÉENS RÉSIDANT EN FRANCE

LES PERSONNES INSCRITES SUR LES LISTES ÉLECTORALES

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

@Place_Beauvau | /ministere.interieur | @ministere_interieur | www.interieur.gouv.fr

Élections Européennes

DIS-MOI COMMENT ON VOTE ?

- 1 L'élection se déroule dans un **bureau de vote**, installé par exemple dans les mairies ou les écoles partout en France.
- 2 L'électeur doit montrer sa **carte d'identité** et peut présenter sa **carte d'électeur** pour voter.
- 3 L'électeur prend les **bulletins de vote** avec le nom du candidat et **une enveloppe**.
- 4 L'électeur se rend dans l'**isoloir** pour mettre dans l'enveloppe le bulletin du candidat qu'il a choisi. **Le vote est secret.**
- 5 L'électeur glisse ensuite son enveloppe dans une **urne transparente** et celui qui surveille le bureau de vote dit « **A VOTÉ !** »
- 6 L'électeur **signe le registre** en face de son nom. On ne peut voter qu'une seule fois.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

@Place_Beauvau | /ministere.interieur | @ministere_interieur | www.interieur.gouv.fr

Élections Européennes

DIS-MOI COMMENT VOTER SI ON NE PEUT PAS SE DÉPLACER OU QUE L'ON EST ABSENT LE JOUR DU VOTE ?

S'il ne peut pas se déplacer, l'électeur peut autoriser quelqu'un à voter pour lui. On appelle ça voter par « **procuration** ».

ATTENTION

L'électeur peut désigner la personne de son choix, mais cette dernière doit voter dans la même ville que lui.

ZOOM

Les Français qui vivent dans un pays étranger peuvent quand même voter en se rendant dans un bureau de vote installé à l'ambassade ou au consulat.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

@Place_Beauvau | /ministere.interieur | @ministere_interieur | www.interieur.gouv.fr

L'année 2019 s'achemine à grands pas vers son terme. L'association de "La Source" a eu un tel regain d'activité, que nous ne l'avons pas vue passer.

Avant toute chose, nous aimerions remercier la municipalité de mettre la Salle des Fêtes à notre disposition, le mercredi soir. Cette année, elle a, en outre, investi dans une nouvelle parure de scène. Nous avons donc le plaisir d'évoluer, chaque semaine entre rideau et pendrillons flambant neufs. Nous apprécions également d'avoir l'usage d'une salle pour entreposer nos décors, dans le logement de l'ancienne poste.

Nos partenaires musiciens les "Recipe'Rock" ont encore assuré plusieurs concerts : le 17 mars à Boisredon, le 10 mai à Vallet, le 1er juin à St Loubès, le 21 juin à Mirambeau à l'occasion de la Fête de la Musique et ils prévoient de se produire à nouveau à Mirambeau le 24 novembre, sur le thème musical des années 70, leur spécialité.

Quant à "La Source" proprement dite, elle a fait diligence pour être en mesure, malgré la trêve des vacances d'été, de présenter sa nouvelle création, *Micmac et Castagnettes, tragédie burlesque*, le samedi 14 septembre, à Tugéras. Elle joue à Sousmoulins le samedi 12 octobre, et à Etauliers le dimanche 13 octobre. D'autres représentations sont prévues, qui devraient la mener à Mirambeau, Saujon et même Royan.

Nous invitons les Tugérasiennes et les Tugérasiens à venir rire avec nous ici ou là, selon leurs possibilités, et à partager, à l'issue du spectacle, le verre de l'amitié.

Bonne année 2020 à toutes et à tous.

Marie-Claire MICHEL

Présidente de "La Source" (06 70 92 19 45)



La troupe de La Source au complet dans Micmac et castagnettes, tragédie burlesque.

QUELQUES NOUVELLES DE L'ASSOCIATION GYM ET SANTE

L'association a fêté son 10^{ème} anniversaire en décembre 2018, le club se porte toujours très bien avec une trentaine d'adhérentes. Les cours de gym, animés par des bénévoles, ont toujours lieu le mercredi soir de 18h30 à 19h45, à la salle polyvalente.

Et depuis décembre 2018 sont venus s'ajouter des cours de yoga le jeudi soir de 19h à 20h assurés par Floriane Garrigou, professeure diplômée.

N'hésitez pas à découvrir cette activité : le yoga est la pratique d'un ensemble de postures et d'exercices de respiration qui vise à apporter un bien-être physique et mental, la première séance étant gratuite.



L'association organise deux événements dans l'année : une bourse aux jouets et vêtements en novembre ainsi qu'une randonnée en mai.

La bourse aux vêtements et aux jouets 2018 a fait une salle comble au niveau des exposants.

Pour la randonnée du 12 mai, ce sont 132 marcheurs qui sont venus découvrir notre belle campagne sous le soleil, tous sont revenus satisfaits de l'accueil, des parcours, des ravitaillements et nous ont dit : « à l'année prochaine ».

Nous clôturons l'année par un repas dansant réunissant adhérentes, conjoints et bénévoles de la randonnée.

Si vous êtes intéressés par une quelconque activité, veuillez contacter Martine Chasseloup au 06 04 40 68 72.



LA CHASSE TOUJOURS EN ACTION

Suite à deux démissions et un membre ne rentrant pas dans les statuts de la Fédération de Chasse, nous avons pris la décision de continuer à six membres pour cette année.

Le prochain vote aura lieu lors de la prochaine assemblée générale.

Plusieurs manifestations ont eu lieu avec un certain succès.
Trois lotos sont prévus en Février à St Hilaire du Bois.

Nous voilà de retour à Tugéras dans le local aménagé par la commune pour les petits repas à l'issue des différentes battues qui ont permis à ce jour de prélever 7 chevreuils et 3 sangliers et ceux grâce aux communes voisines en raison du manque d'effectifs au sein de notre ACCA.

Nous demandons aux propriétaires de nous prévenir le plus tôt possible de l'invasion de sangliers sur leurs parcelles.

Il est possible de poser une clôture pour protéger la culture envahie, ce qui est arrivé l'année dernière pour un agriculteur qui en a fait la demande.

Bonne fin de saison à tous et meilleurs vœux pour la nouvelle année.





Cette année, Détente et Loisirs était en baisse d'effectif, l'association est à la recherche de bénévoles

Malgré cela nous avons tout de même réalisé 2 concours de pétanque, le 1^{er} a eu lieu le samedi 25 mai, et a réuni 18 équipes.

Ensuite le second lors de notre week-end anciennement appelé « Fête du village » qui aujourd'hui se résume à un concours de pétanque et une brocante.

Par faute de participants, nous avons dû abandonner l'idée de réaliser un repas le samedi soir. Le week-end du 20-21 juillet, nous avons donc réalisé le second concours de pétanque qui a réuni cette fois 30 équipes.

Le dimanche, 25 brocanteurs exposés sur le parking de la salle des fêtes pour environ 200 m de stands.

Cette année, la concurrence a été rude, mais nous avons tout de même réalisé un bénéfice sur le week-end.

Nous remercions vivement les bénévoles et notamment Fred qui est toujours présent à nos manifestations pour tenir la buvette.

Pour la fin de l'année, nous avons programmé une soirée cabaret avec une ambiance tropicale pour réchauffer les cœurs, pour se rappeler l'agréable soirée passée en 2017 où nous avons fait salle comble.

Mais le 5 octobre, nous avons dû annuler cette soirée par faute d'inscriptions.

Nous adressons nos excuses aux personnes qui étaient inscrites à cette soirée et les remercions pour leur confiance.

Vendredi 22 novembre nous avons fait l'assemblée générale, avec le bilan moral et financier, et nous avons reconstitué le bureau.

Deux membres étaient démissionnaires : Madame Karine DAVID : Trésorière, et Monsieur David FAGOT : Vice-Président.

Ainsi ont été élus :

Présidente : Mme Agnès LARGEAU

Vice-Présidente : Mme Martine CHASSELOUP

Secrétaire : M. Laurent CHASSELOUP

Secrétaire adjoint : M. Pascal LAROCHE

Trésorier : M. Bernard GUIGNARD

Trésorier adjoint : M. Eric MAGNAN

L'association est ouverte à toute discussion et projet de manifestation, alors n'hésitez pas à nous rejoindre.

Les membres de Détente et Loisirs vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année, une bonne santé et de la réussite dans vos projets personnels et professionnels pour l'année 2020.





NOUVEAU FONDS D'AIDE AUX JEUNES !

Un coup de pouce pour votre quotidien

Vous rencontrez des difficultés ponctuelles pour vous nourrir, vous loger, vous déplacer?

Vous vous engagez dans un projet de formation ou d'emploi, et vous rencontrez des difficultés ?

Vous souhaitez améliorer votre mobilité pour un projet professionnel ?

Vous avez validé votre code et vous devez maintenant financer vos heures de conduite ?

Vous avez presque achevé votre formation au permis ?

Le Conseil Départemental met à votre disposition un fonds d'aide sous conditions.

Plus d'infos sur le site :

[Charente-maritime.fr/rubrique jeunesse](http://Charente-maritime.fr/rubrique%20jeunesse)

faj17@charente-maritime.fr

Charente-maritime.fr/jeunesse/aides18-25ans

Joue avec le film **le père Noël**

Une histoire féérique

En cette nuit de Noël, Antoine, six ans, n'a qu'une idée en tête : rencontrer le Père Noël et faire un tour de traîneau avec lui dans les étoiles...

Alors, quand celui-ci tombe comme par magie sur son balcon, Antoine est trop émerveillé pour voir en ce Père Noël un cambrioleur déguisé. Et malgré tous les efforts du Père Noël pour se débarrasser d'un Antoine déterminé, ils vont former un duo invraisemblable, parcourant Paris de toit en toit, chacun à la recherche de son rêve...

« Si je croisais le Père Noël, je lui dirais « bonjour », je lui parlerais des cadeaux que je voudrais recevoir et, pour qu'il ne les oublie pas, je lui donnerais ma liste... Et puis je lui dirais que le 10 décembre, il y aura un film dans lequel je joue qui parle du Père Noël et qu'il peut aller le voir s'il veut ! »



Victor Cabal, le jeune acteur qui joue le rôle d'Antoine.



SORTIE AU CINÉMA LE 10 DÉCEMBRE

MOT MYSTÈRE

Raye dans la grille les jouets de cette liste : *skate, poupée, vélo, console, livres, DVD, guitare, robot, perles.*

L	D	E	T	A	K	S	C
I	V	E	L	O	A	D	E
V	D	P	E	R	L	E	S
R	G	U	I	T	A	R	E
E	L	O	S	N	O	C	A
S	U	P	T	O	B	O	R

Avec les 6 lettres qui restent, découvre le mot mystère.

Solution : cadeau.

7 DIFFÉRENCES



Solution : la couleur du cadeau en bas à droite, la boule bleue sur la guirlande, le bonhomme de neige, l'étoile sur le sapin, la couleur de la guirlande, le haut de la guirlande, la couleur des chaussures.

RÉBUS

Que dit ce petit garçon en regardant le ciel ?



Solution : Père Noël, passe par la porte, je n'ai pas de cheminée.

DEVINETTE

- Je vis dans des pays froids
- Je peux peser jusqu'à 180 kg
- Je porte des bois
- Je me nourris d'herbes, de buissons, d'écorces
- On m'appelle aussi « caribou »
- Je tire le traîneau du père Noël avec 8 de mes copains

QUE SUIS-JE ?

Solution : Un renne.



**Monsieur le Maire et la Municipalité
vous souhaitent une excellente fin d'année
et de joyeuses fêtes**